

LE MAGAZINE
DES ACTEURS
DE L'EAU

La Nartuby retrouve son lit P4
Renaissance d'un cœur de village P8
Les grandes ambitions de Bisinchi P10
Eric Servat, passeur d'intelligence collective P17
Le chanvre, paré de multiples vertus P18

SAUVONS ! L'EAU !

Entreprises

Comment elles réinventent leur rapport à l'eau !

LIRE DOSSIER PAGE 12

N°57 DÉCEMBRE 2025



00134058

Edito !

Sdage 2028-2033 : être compris de tous !

D epuis 1992 et réactualisés tous les six ans, les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) sont la feuille de route de chaque grand bassin hydrographique pour atteindre le bon état des eaux et garantir une gestion équilibrée de la ressource. Les prochains Sdage 2028-2033 des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, dont la révision a démarré, seront placés sous le signe de l'adaptation au changement climatique.

Un travail concerté a été mené afin d'établir un état des lieux partagé avec les acteurs locaux, sur la base de méthodes et données solides, complétées de la connaissance des territoires. Les comités de bassin ont identifié les enjeux majeurs grâce à la consultation du public et des assemblées. Des ateliers de travail spécifiques, notamment les Scontri di l'acqua en Corse et les réunions des commissions géographiques de Rhône-Méditerranée, ont réuni près de 500 personnes. L'ensemble de ces éléments constitue le socle pour la rédaction des orientations et des dispositions des futurs Sdage afin de progresser vers le bon état de tous les milieux aquatiques, en s'adaptant aux conséquences du changement climatique sur l'eau.

L'eau et les milieux aquatiques doivent en effet redevenir des éléments structurants pour l'aménagement et l'attractivité de nos territoires. Le défi est donc de partager leurs enjeux avec toutes les parties prenantes : élus locaux, acteurs économiques, associations et citoyens, pour que chacun contribue à l'atteinte des objectifs. Cela passe par la rédaction de documents plus simples, plus directs, mais surtout plus opérationnels. L'eau est l'affaire de tous. La politique portée par les comités de bassin doit être comprise afin de se traduire dans les actions des territoires. L'appropriation collective est la clé de la réussite !

Le président du comité de bassin Rhône-Méditerranée

La vice-présidente du comité de bassin de Corse

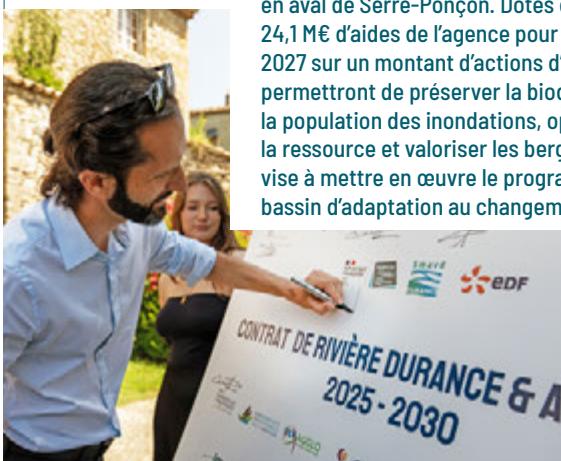
1^{er} JUILLET – LE TANYARI REVITALISÉ

Le syndicat du Tech a célébré à Palau del Vidre la fin du chantier de restauration du Tanyari, petit cours d'eau du bassin versant du Tech dans les Pyrénées-Orientales. Artificialisé pour juguler les inondations en pied de bassin, le Tanyari avait vu son potentiel écologique fortement dégradé. Les travaux menés sur 2,5 km vont permettre de réduire les débordements en zone urbaine par la restauration de zones d'expansion de crues pour absorber la crue trentennale, de retrouver un aspect et un fonctionnement naturel du cours d'eau et de renforcer la biodiversité. D'un montant de 3,6 M€, le projet a été financé à 70% par l'agence.



4 JUILLET – UN CONTRAT POUR LA DURANCE

Le syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Durance, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire, a officialisé à Saint-Paul-lès-Durance le contrat Eau et climat Durance et Affluents 2025-2030, qui couvre un périmètre de 185 communes, incluant 230 km de linéaires pour la Durance et 400 km pour ses affluents, en aval de Serre-Ponçon. Dotés d'un budget de 112 M€, dont 24,1 M€ d'aides de l'agence pour la première phase 2025-2027 sur un montant d'actions d'environ 60 M€, les travaux permettront de préserver la biodiversité, mieux protéger la population des inondations, optimiser la gestion de la ressource et valoriser les berges de la Durance. Ce contrat vise à mettre en œuvre le programme du Sdage, le Plan de bassin d'adaptation au changement climatique et le Plan eau.



19 JUILLET – LE LAC SAINT-POINT, UN JOUAI PRÉSERVÉ

L'État a signé le protocole définissant les modalités de transfert de la domanialité du lac Saint-Point, un joyau naturel de 407 hectares, à l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (Epage) Haut-Doubs Haute-Loue qui prend en charge la gestion globale du lac et va engager le chantier de réhabilitation du barrage d'Oye-et-Pallet. Construit il y a plus d'un siècle dans le cadre d'une concession hydroélectrique, l'ouvrage sera entièrement démolie. Les travaux, planifiés sur 18 mois, représentent un coût de 3,5 M€, cofinancés à hauteur de 2,5 M€ par l'État et l'agence.



TEMPS FORTS



17 JUILLET - PRÉSERVER LA POSIDONIE DANS LA BAIE DE PAMPELONNE

La baie de Pampelonne est un site à forts enjeux pour la posidonie sur le littoral méditerranéen. En effet, en raison de la forte attractivité touristique du secteur de Saint-Tropez, l'herbier est dégradé par le mouillage des bateaux. Un projet attendu depuis plus de dix ans se concrétise avec l'inauguration d'une zone de mouillage et d'équipements légers dotée de 210 ancrages, dont 110 sont financés par l'agence, permettant ainsi de sauvegarder 450 hectares d'herbier.



24 SEPTEMBRE - PARTENARIAT

POUR UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'Inter-Grab (Groupements régionaux de l'agriculture biologique des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse), représenté par Nathanaël Jacquard, président de la Fédération régionale de l'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes, et l'agence de l'eau ont signé un accord-cadre de six ans (2025-2030) visant à renforcer la protection de l'eau et de la biodiversité par l'agriculture biologique. Cet accord souligne l'importance que l'agence de l'eau accorde au rôle de tête de réseau joué par les Grab auprès des structures départementales afin d'amplifier l'action dans les territoires.

2 OCTOBRE - RENAISSANCE DE LA VEYLE DANS L'AIN

Une page d'histoire se tourne pour les habitants du territoire de la Veyle qui ont pu arpenter les nouvelles berges de la rivière restaurée par le syndicat Veyle Vivante sur le tronçon du moulin de Polaizé. Anciennement déviée et canalisée à des fins économiques, la rivière a été repositionnée dans son ancien lit, jadis surnommé La Morte, afin de retrouver son allure naturelle. Désormais reconnectée à son environnement, la Veyle est mieux armée pour répondre aux effets du changement climatique. Cette opération a bénéficié de 240 000 € d'aides de l'agence de l'eau.



Actu des territoires !

INONDATIONS

UN CHANTIER D'ENVERGURE POUR DOMPTER LA NARTUBY

Soumise à des crues dévastatrices ou à des épisodes d'assec prolongés, la Nartuby fait l'objet d'un vaste programme de restauration et de protection contre les inondations. Cette opération de 36 M€ vise à sécuriser Draguignan et Trans-en-Provence, tout en redonnant vie à un écosystème éprouvé.

La Nartuby, petite rivière entièrement varoise de 32 kilomètres traversant Draguignan avant de se jeter dans l'Argens, est capable de passer par tous les états. Le 15 juin 2010, lors d'un phénomène d'inondation funeste sur l'ensemble du bassin versant, son débit atteint 500 mètres cubes par seconde. Un peu plus de dix ans plus tard, elle subit un assec durant deux années complètes, générant des dégâts considérables sur les milieux. Depuis 2016, elle est donc intégrée au vaste Programme d'actions de prévention des inondations (Papi) porté par le Syndicat mixte de l'Argens (SMA) à l'échelle du bassin versant, et aujourd'hui au cœur de travaux à grande échelle pour réduire le risque inondation sur les secteurs urbanisés de Draguignan et de Trans-en-Provence. « Si la porte d'entrée du chantier est bien celle des inondations, précise Claire Scarcériaux, chargée de projet Papi, nous en profitons pour réparer les désordres morphologiques nuisant au bon fonctionnement de cette rivière qui a été fortement artificialisée ». Ainsi, la restauration des berges est pensée pour retrouver une forêt alluviale fonctionnelle, tandis que l'éradication des espèces envahissantes laisse place à une végétation sélectionnée pour sa résistance au stress hydrique et à l'arrachement lors des crues torrentielles. Quant à la restauration du lit, elle offrira à la faune aquatique la diversité d'habitats propices à son bon développement, notamment en ce qui concerne le barbeau méridional, un poisson protégé. Sans compter que les régimes d'assec devraient être réduits par un retour d'alimentation du lit vif depuis les ressources d'eau souterraine. En raison de l'augmentation prévue du gabarit de la Nartuby, les ponts existants



Installation de branches à rejets
sur une partie du linéaire de la Nartuby.

sur les 4 kilomètres concernés sont quant à eux adaptés et un barrage écrêteur de crue est en cours de construction à la sortie de Trans-en-Provence pour que les aménagements réalisés n'impactent pas davantage les communes de l'aval. « L'objectif est de répondre à des crues de 180 mètres cubes par seconde sans que des débordements soient constatés, conclut Claire Scarcériaux. Sachant qu'aujourd'hui les premiers débordements se produisent à 40 mètres cubes par seconde. Nous améliorons donc considérablement les choses, mais sans pouvoir garantir une protection contre tout type de crues ». Un rapport risques-bénéfices-investissement mûrement réfléchi ! ●

EN CHIFFRES

4 km de cours d'eau restaurés

11 ponts reconstruits ou modifiés

5 seuils supprimés

1 prise d'eau rétablie

1 barrage construit

150 000 m³ de matériaux déplacés, en partie réutilisés dans la construction du barrage

36 M€ de travaux, dont 2,6 M€ financés par l'agence de l'eau

EAUX PLUVIALES, POLLUTION, CLIMAT

MARSEILLE POURSUIT LA PRÉSERVATION DE SA RADE

Le bassin de rétention d'eau de Gèze, situé dans le 15^e arrondissement de Marseille, est le cinquième de ce type déployé par la Métropole Aix-Marseille-Provence. À eux cinq, ils offrent une capacité cumulée de stockage de plus de 100 000 m³. Surtout, ils participent à une stratégie de modernisation du système d'assainissement et d'adaptation au changement climatique. Retour sur le projet en 4 points.

1 L'OBJECTIF DU CHANTIER

Le secteur concerné par le nouveau bassin de rétention de Gèze est assaini par un réseau mélangeant les eaux pluviales et usées. L'enjeu a été de stocker l'intégralité des effluents, issus des collecteurs amonts, dans la limite d'une pluie annuelle. Au-delà, les effluents sont renvoyés par une surverse dans le cours d'eau des Aygalades. En effet, équipé en grande partie d'un réseau unitaire, où les eaux usées et de pluie sont évacuées dans les mêmes conduits, le centre-ville de Marseille est particulièrement

vulnérable en cas d'orage. Faute d'infrastructures de stockage, les eaux se déversent dans le milieu naturel, sans traitement préalable. Le bassin de Gèze, constitué de trois puits cylindriques imbriqués de 20 mètres de diamètre, permet de stocker temporairement ces volumes. Il vient s'ajouter aux autres bassins déjà réalisés ainsi qu'à d'autres dispositifs vertueux pour l'environnement, tels que la renaturation des berges, la désimperméabilisation des sols ou des projets de réutilisation des eaux usées traitées.



2 10 500 M³ D'EAU STOCKÉS

Le nouvel équipement réduit la quantité d'eaux usées déversées au milieu naturel par temps de pluie. Le volume stocké dans le bassin est renvoyé vers la station d'épuration de Marseille après l'épisode pluvieux, lorsque celle-ci a retrouvé sa capacité complète de traitement.

« Situé sous un futur pôle d'échanges multimodal, dans un secteur densément urbanisé, le nouvel équipement optimise la circulation des effluents dans cette zone. Il s'agit véritablement d'un outil au service de la transition écologique, qui va réduire la pollution en mer et dans les rivières, préserver les milieux naturels et sécuriser les réseaux ».

Stéphane Richard, directeur technique Infrastructure et Espaces publics de l'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée

3 LE FINANCEMENT

- Le montant des travaux s'est élevé à 26 M€ HT, dont une part pour la gestion des eaux pluviales de 9,36 M€ HT. L'agence de l'eau a subventionné le projet à hauteur de 6 M€ HT.
- La possibilité de réaliser ce bassin de rétention étant étroitement liée à l'acquisition de fonciers privés, la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée, via une convention de réalisation et de financement.

4 LE PLANNING

- Démarrage des travaux : février 2023
- Réception des travaux : juin 2025

Actu des territoires !



Un système innovant de goutte-à-goutte pour alimenter 56 agriculteurs.

ASSAINISSEMENT

Restituer à la nature une eau de qualité



Inaugurée en juillet, la nouvelle station d'épuration de Pierre-de-Bresse en Saône-et-Loire était attendue de longue date. Et ce, pour trois raisons essentielles : fiabiliser le traitement des eaux usées afin de préserver la qualité de la ressource

en eau de la Breux, accompagner la croissance urbaine de la commune et supprimer le risque de déversement en milieu naturel. Elle remplace un équipement ancien particulièrement vétuste et porte la capacité de traitement à 2 400 équivalents-habitants pour un coût de 2,4 millions d'euros, dont 940 000 assurés par l'agence de l'eau. Elle s'est accompagnée d'une mise en séparatif de la quasi-totalité des réseaux d'assainissement de la commune, à l'exception du quartier de la gendarmerie qui devrait prochainement suivre.

EAUX USÉES TRAITÉES

Et si elles servaient à l'agriculture !

Chaque année, près de 2 millions de mètres cubes d'eaux traitées sont rejetés en mer par la station d'épuration d'Argelès-sur-Mer (66). Le projet porté par la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibérés permettra de réutiliser une partie de ses eaux pour irriguer 660 hectares agricoles, notamment d'avril à septembre durant la forte période d'irrigation. « Dans un contexte de sécheresse durable, nous voulons sécuriser la ressource en eau au bénéfice du tissu agricole local, tout en garantissant un prix raisonnable aux exploitants », indique Marion Galaup, directrice de la Régie des eaux. Cinquante-six agriculteurs se sont engagés sur un forfait annuel et un volume d'eau garanti. Les travaux d'adaptation de la station et la pose des réseaux d'alimentation ont démarré en juin et devraient s'achever en avril prochain.

PAYS DE GEX-LEMAN



70 M€ pour l'eau et le climat

Signé en juillet, le contrat Eau et Climat 2025-2027 du Pays de Gex-Léman entend agir aussi bien pour restaurer les milieux aquatiques et humides, préserver les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques, améliorer la gestion des eaux pluviales, que pour lutter contre les pollutions de l'eau ou réduire l'apport de substances dangereuses aux cours d'eau. Sur un territoire situé au nord-est du département de l'Ain et limitrophe avec la Suisse, il mobilise un budget de près de 70,6 millions d'euros, dont 13,5 millions financés par l'agence de l'eau, et concerne 27 communes au travers des 61 actions.

« Ce contrat vient prolonger des actions initiées il y a plus de 20 ans ; mais il va plus loin aujourd'hui afin de répondre à l'urgence climatique », a souligné Patrice Dunand, président du Pays de Gex Agglo lors de la signature. Il permet aussi de coordonner les acteurs locaux autour d'une stratégie commune et instaure une gouvernance partagée pour les années à venir, sachant que la formalisation d'un Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), incluant des travaux de renouvellement ou de création de réseaux, est également annoncée.



La reprise du lit mineur 1 mois après la mise en eau du nouveau chenal.

BUFFALON

Une revitalisation en chiffres

Actuellement en cours de finalisation, les travaux de restauration du Buffalon, dans le Gard, prévoient la création d'un nouveau lit se rapprochant au plus près de la configuration ancienne, d'une zone humide et d'un cheminement piéton.

- **Objectifs** : renaturer cette rivière transformée en chenal évacuateur de crues ; retrouver un équilibre écologique grâce à la ripisylve et une biodiversité vive.
- **2 km** de rivière revitalisés
- **8 hectares** achetés par la collectivité pour un reboisement futur
- **20 000 m³** de stockage d'eau supplémentaire en période de crue grâce à la création d'un chenal sinuieux et évasé
- **Coût de la partie « rivière »** : 1,55 M€, dont 80 % financés par l'agence de l'eau

STATION D'ÉPURATION DE SÈTE

Innovante à plus d'un titre !

Un nom qui en dit long pour la nouvelle station d'épuration de Sète : les Eaux blanches. Dans sa quête de pureté, outre ses résultats en matière de traitement, elle dispose d'un bassin d'orage pour stocker les volumes d'eaux usées excédentaires et incarne un modèle d'économie circulaire.

Construite sur le site de l'ancien dispositif d'épuration de Sète, la nouvelle station des Eaux blanches a requis six années de travaux complexes et une longue période préalable de diagnostic pour en définir les capacités d'épuration nécessaires. Elle traite aujourd'hui 89 % des eaux usées issues de sept communes de Sète Agglopôle Méditerranée, soit 6,5 millions de m³ par an, avec une capacité extensible à 190 000 équivalents-habitants pour répondre aux besoins de ce territoire accueillant une population deux fois plus nombreuse en été. « *Elle présente l'avantage de normes de rejets significativement améliorées grâce à la technologie de l'ultrafiltration membranaire*, indique Jacques Delagnes, responsable de l'unité Process & Régie de Sète Agglopôle Méditerranée. L'objectif étant de mieux préserver la Méditerranée et l'étang de Thau, deux écosystèmes naturels particulièrement sensibles ». Équipée d'un bassin d'orage et d'un fonctionnement différencié qui s'adapte en cas de pluviométrie élevée, elle limite aussi les risques de débordements et optimise la qualité des rejets dans le milieu naturel : « *Lorsqu'un événement pluvieux dure dans le temps, nous avons la possibilité d'inverser les rejets, en dirigeant le rejet d'eau ultra filtrée vers le canal de la Peyrade et l'excédent prétraité vers la Méditerranée avec une désinfection biocide pour garantir la qualité de l'eau de baignade. Cette gestion intelligente des débits aide à préserver l'étang de Thau* ».

64 M€

Le montant des travaux, dont 10 M€ financés par l'agence de l'eau.

1,62 M€

Le montant des travaux pour le transfert des eaux traitées vers l'entreprise Saipol.

350 000 €

Le montant des travaux pour la réutilisation des eaux usées traitées.

Un modèle vertueux d'économie circulaire et d'écologie industrielle

Située au cœur de l'écopôle ValThau, l'usine est en outre connectée à l'Unité de valorisation énergétique (UVE) voisine dans l'idée d'optimiser les flux d'eau, d'énergie et de matières. Elle valorise les boues issues du traitement des eaux usées pour produire 500 000 Nm³/an* de biométhane, réinjecté dans le réseau GRDF, et récupère 2 800 MWh de vapeur issue de l'UVE pour sécher les boues. Dès 2025, cette vapeur permettra de chauffer le digesteur, et ainsi renforcer la performance de la méthanisation. Les boues résiduelles sont ensuite compostées et utilisées en agriculture locale, bouclant ainsi la chaîne de valorisation.

En complément, deux usages de Réutilisation des eaux usées traitées (REUT) permettront de préserver la ressource en eau potable. « Nous venons d'obtenir l'autorisation d'installer, l'année prochaine, une borne qui fournira 15 000 m³ d'eau annuels pour le lavage des voiries et nous allons proposer d'ici l'été prochain 540 000 m³/an d'eau ultra filtrée à l'industriel Saipol en substitution d'eau potable », détaille Jacques Delagnes. In fine, l'industriel pourra utiliser dans ses procédés environ les deux tiers de cette eau après un traitement complémentaire. Autres traits de caractère : une architecture contemporaine et des dispositifs limitant les nuisances visuelles, sonores et olfactives. ●

* Normo mètre cube représente le volume de gaz mesuré dans des conditions standards.



Un parcours pédagogique au cœur de la station d'épuration permet aux scolaires d'explorer les synergies entre gestion de l'eau, valorisation énergétique et économie circulaire.

EAUX PLUVIALES

QUAND LA GESTION DE L'EAU REDONNE VIE À UN CŒUR DU VILLAGE

L'inauguration du centre-bourg requalifié de Sainte-Foy-l'Argentière marque bien plus que la fin d'un chantier ! C'est la renaissance d'un village des Monts du Lyonnais qui a su transformer une contrainte environnementale en moteur de renouveau grâce à une gestion innovante des eaux pluviales et à une approche mêlant écologie, urbanisme et cadre de vie.



Karine Berger, maire de Sainte-Foy-l'Argentière et **Norbert Dupeyron**, vice-président Assainissement de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.

L'inauguration de son centre-bourg requalifié, cet été, a marqué l'aboutissement d'un projet exemplaire pour la commune de Sainte-Foy-l'Argentière, petit village d'à peine 1300 habitants baignée par des Monts du Lyonnais verdoyants et touristiques. Conjuguant mise en conformité réglementaire suite à un épisode de pollution de sa rivière principale, la Brévenne, préservation des milieux aquatiques et amélioration du cadre de vie, ce projet démontre qu'un territoire peut transformer un contentieux en levier d'action. La commune dispose désormais d'un centre-bourg attractif et

adapté aux enjeux climatiques, que les habitants se sont largement réappropriés. Aux côtés de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, une opération structurante et ambitieuse de gestion intégrée des eaux pluviales a été conduite. Ses objectifs ? Limiter les rejets d'eaux usées non traitées vers la Brévenne et renforcer la résilience du territoire face au changement climatique. Plus de 4 hectares de surface ont ainsi été déconnectés du réseau, permettant l'infiltration directe de près de 290 m³ d'eau de pluie dans le sol grâce à des noues, un jardin de pluie et des revêtements perméables.

18 mois La durée des travaux.

Omniprésente durant des travaux qui ont duré 18 mois et déterminée à déjouer les écueils d'un chantier d'une telle ampleur, Karine Berger, maire de Sainte-Foy-l'Argentière, s'est investie de bout en bout. « Nous avons souhaité aller au-delà d'une reprise des réseaux, indique-t-elle. Avec le bureau d'études Réalités, nous avons travaillé un projet global pour la commune : de l'assainissement aux eaux pluviales et à l'aménagement paysager. Quand l'injonction d'intervenir est tombée, je me suis dit que c'était l'occasion et l'opportunité de valoriser notre village. D'une problématique initiale de pollution de l'eau, nous avons évolué vers la revitalisation du centre-ville.

Une métamorphose spectaculaire



Suite à l'enfouissement des réseaux humides et secs, les trottoirs de la rue principale de Sainte-Foy-l'Argentière ont été recouverts d'un revêtement filtrant et toutes les places de parking sont désormais enherbées.

Devant la mairie, le parc municipal a été agrémenté de jardins de pluie qui conduisent l'eau vers l'Orgeole, un affluent de la Brévenne. Lorsque l'eau monte, les noues se transforment en miroirs. Au total, 290 m³ ont été travaillés via ces différentes noues. L'eau devient visible au cœur d'un parc paysagé et agréable pour les promeneurs.



La place du Centre a été recouverte d'un sol perméable, et dégagée de tout stationnement. Au total, 1 600 mètres carrés de massifs ont été plantés dans le centre-bourg.



La nouvelle noue à seuils, voisine d'un grand bassin d'infiltration connecté à la Brévenne, favorise la régulation des eaux pluviales et temporeuse leur impact sur une zone inondable.



Et je constate à quel point le regard des habitants a changé. La nature est revenue de manière visible, l'eau est mise en valeur tout au long de la promenade de notre parc municipal. Penser les choses autrement a été extrêmement motivant et constructif.

Dans le prolongement, une zone humide située non loin de l'école va être réhabilitée dans les prochaines années et intégrée à un circuit pédagogique pour les enfants. C'est bien tout le village qui s'envisage différemment aujourd'hui. Avec des impacts déjà mesurés sur sa vitalité commerciale. ●

2,9 km

Le linéaire mis en séparatif sur les 3 communes de Souzy, Saint-Genis-l'Argentière et Sainte-Foy-l'Argentière.

2,4 M€

Le montant des travaux d'assainissement, dont 500 000 euros pris en charge par l'agence de l'eau.

3 M€

Le montant des travaux d'aménagement, dont 140 000 euros financés par l'agence de l'eau au titre de la désimperméabilisation.

« Avant, nous avions une majorité de réseaux unitaires anciens et des déversoirs d'orage qui conduisaient tout à la Brévenne. Les travaux engagés sur les systèmes d'assainissement ont concerné 3 communes dans l'objectif de retrouver une qualité de l'eau dans nos rivières. »

Norbert Dupeyron, vice-président Assainissement de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Actu de la montagne !



Outre le Golo qui coule au nord de la commune, plusieurs de ses affluents prennent naissance ou traversent Bisinchi.

ASSAINISSEMENT

BISINCHI, PETITE COMMUNE CORSE AUX GRANDES AMBITIONS

À Bisinchi, en Castagniccia, l'avenir passe par les réseaux d'assainissement. Malgré les difficultés administratives et financières, la construction de trois stations d'épuration est en cours pour préserver le Golo et ses affluents. Un pari audacieux dans une zone de montagne qui refuse la fatalité de la pollution.

Manque d'ingénierie technique, délais administratifs et surtout absence d'argent : autant d'obstacles qui peuvent freiner les petites communes rurales dans leurs ambitions d'équipement ! Mais ici, à Bisinchi, au cœur de la Castagniccia corse et en amont du Golo, le plus grand fleuve de l'île, tout ce que l'on fait génère des conséquences jusqu'à la mer. « Notre commune entre dans la modernité », s'est félicité Pierre Olmeta, maire de Bisinchi, en juin dernier, lors de la pose symbolique de la première pierre de sa future station d'épuration. Engagé dans un vaste chantier de mise aux normes de ses infrastructures de traitement des eaux usées, il a fait preuve d'une pugnacité exemplaire en menant de front la construction de trois stations, dont deux sont achevées dans les hameaux voisins de Vignale et Pradale : « Jusqu'ici, nos eaux usées se déversaient dans la nature, faute de solution adaptée. Il nous fallait agir,



12 M€
Coût total
des 3 stations,
financé à hauteur
de 370 000 € par
l'agence de l'eau.

tant pour le développement touristique de notre région de montagne que pour la protection des milieux ».

La station d'épuration de Bisinchi fonctionnera grâce à un système de traitement par filtres plantés de roseaux, ce qui permettra la mise en œuvre d'un cycle naturel d'épuration. De plus, le stockage des boues sur une longue durée constitue un atout en termes de gestion et d'économie financière. « Au départ, personne

« Un projet pareil, sans soutien politique et économique, on ne peut pas le mener ! »

Pierre Olmeta, maire de Bisinchi

ne comprenait notre projet, confie Pierre Olmeta. Le fait de réaliser trois stations paraissait complètement démentiel. Mais dans notre village très étendu et regroupant plusieurs hameaux, nous avions peu de solutions. L'agence de l'eau nous a écoutés ; elle a parfaitement compris nos contraintes et s'est révélée déterminante pour la faisabilité du projet. Autour de nous, au moins cinq autres villages sont dans des situations similaires, sans station d'épuration efficace. La question de l'assainissement en zone rurale doit être valorisée à la hauteur des enjeux qu'elle porte. Nous devons arrêter de polluer nos ruisseaux et éviter de voir les ruelles de nos communes envahies par le ruissellement des eaux usées ». ●

ROMANCHE

Un modèle d'alliance entre hydroélectricité et écologie

Fin d'un chantier de plus de dix ans pour la vallée de la moyenne Romanche, qui a réuni EDF Hydro, l'agence de l'eau, l'État et les collectivités autour d'une renaturation sur près de dix kilomètres de rivière entre Livet et Gavet, en Isère. Neuf chantiers de déconstruction redonnent aujourd'hui à la Romanche son cours naturel et à la vallée, un visage renouvelé.



Après la mise en service, en 2020, de la centrale hydroélectrique souterraine de Gavet - augmentant de 40 % la production d'énergie renouvelable - six centrales et cinq barrages ont pu être supprimés en ne conservant que le barrage de Livet et la nouvelle centrale, reliées par une galerie souterraine longue de 10 km sous le massif de Belledonne. Avec l'ONF, des espèces végétales ont été réimplantées sur dix hectares de berges, favorisant le retour d'une flore endémique labellisée « végétal local ». Une rampe en enrochements a également été réalisée

près de l'ancien barrage des Clavaux pour permettre aux espèces piscicoles de remonter la rivière. La conservation d'éléments de patrimoine, comme des pylônes typiques des débuts de l'hydroélectricité ou une conduite forcée de 70 mètres, témoigne de l'histoire de cette vallée et lui confère l'opportunité de développer son attractivité pour le futur. Ce projet, soutenu par l'agence de l'eau à hauteur de 14 millions d'euros, illustre l'alliance possible entre transition énergétique, restauration écologique et attractivité territoriale. ●

Question à

Michel Garcia

Président du syndicat Capcir Haut Confluent et maire de Matemale (66)



QUELS BÉNÉFICES SONT ATTENDUS GRÂCE À LA CONSTRUCTION D'UNE STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE À MATEMALE ?

Nous avons monté ce projet de nouvelle station, dont les travaux viennent de démarrer pour une livraison fin 2026-début 2027, avec quatre communes voisines, chacune présentant des équipements obsolètes. L'enjeu est d'éviter les rejets dans le lac de Puyvalador, aujourd'hui eutrophisé et victime de la présence de cyanobactéries, à risque pour l'homme et les animaux. Un collecteur d'eau partira de Matemale pour collecter les autres villages et rejoindre la station, édifiée sur la commune de Puyvalador, en aval du barrage. Cet équipement qui répond à une nécessaire mise en conformité réglementaire est important pour nous, tant pour la préservation des milieux que pour faire face à l'augmentation de la population touristique en été, où nous passons de 1000 à 5000 habitants. L'aide de l'agence de l'eau et du Département, à hauteur de 80 % sur un total de 7,9 millions d'euros pour la station et le réseau de transfert, nous permet de la financer, sachant qu'un effort sera demandé aux usagers sur le prix de l'eau. Un ajustement bien accepté eu égard à son caractère vertueux !



Entreprises

Comment elles réinventent leur rapport à l'eau !



Les entreprises ne peuvent plus considérer la ressource en eau comme illimitée. De simple facteur de production, celle-ci est devenue un bien commun stratégique, menaçant la continuité même de l'activité économique. Pour garantir leur résilience, une majorité d'acteurs économiques s'engage dans une transformation profonde, soutenue par l'État et l'agence de l'eau. La sobriété hydrique n'est plus une option, mais le socle d'une nouvelle compétitivité.

Les effets du changement climatique bouleversent en profondeur la gestion de l'eau. La dégradation de la qualité des milieux aquatiques s'accompagne d'une raréfaction de la ressource, déjà perceptible dans plusieurs territoires. Le débit estival des cours d'eau diminue, les nappes peinent à se recharger et les déséquilibres entre la ressource disponible et les usages sont de plus en plus patents, menaçant le fonctionnement des milieux naturels. Mais l'enjeu dépasse la sphère environnementale ; l'eau est devenue un bien commun stratégique, indispensable aux procédés industriels,

au refroidissement des machines, à l'hygiène et au traitement des matières premières. La sobriété hydrique est donc une nécessité économique vitale, imposant aux entreprises de réduire leurs consommations, de réutiliser les eaux usées traitées, d'optimiser les circuits de refroidissement ou de capter les eaux pluviales. À Champagnole, dans le Jura, Bugada BTP a, par exemple, construit un bassin de récupération des eaux de pluie de plus de 3 600 m³. « Depuis avril dernier, notre centrale à béton est alimentée par cette ressource, ce qui nous permettra d'économiser chaque année plus de 7 000 m³ d'eau », indique Bruno Bugada, son directeur.

Dossier !



168 millions de m³

L'eau consommée et non restituée par le secteur de l'industrie en France.

Source : Service de la donnée et des études statistiques (SDES), mars 2023

Plan Eau et 12^e Programme en soutien

Pour accélérer cette transition, le gouvernement a lancé son Plan Eau visant à réduire de 10 % les prélevements d'ici 2030. Ce plan s'appuie, entre autres, sur le 12^e Programme d'intervention de l'agence de l'eau, qui offre soutien technique et financement aux projets des plus gros consommateurs d'eau du territoire. Parmi la cinquantaine de bénéficiaires à ce jour, le papetier isérois Ahlstrom La Gère, spécialisé dans les supports pour étiquettes, qui figure parmi les 55 sites industriels prioritaires identifiés par le Plan Eau. Jusqu'à présent, il prélevait environ 2 millions de m³ dans la rivière La Gère. « Dans le cadre de notre sobriété hydrique, nous avons installé un variateur de vitesse dans notre circuit de pompage pour réduire nos prélevements de 37 %, explique Laure Bignon, responsable Énergie et Environnement.

Nous travaillons aussi à récupérer les eaux en sortie de notre Step pour les réinjecter dans le process via l'intégration d'un système de filtration. D'ici 2027, ces mesures permettront d'économiser 30 % d'eau supplémentaire ». Cette initiative bénéficie d'une aide de près de 15 000 euros de l'agence de l'eau dans le cadre de son 12^e Programme.

Question à Fabienne Buccio

Préfète de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

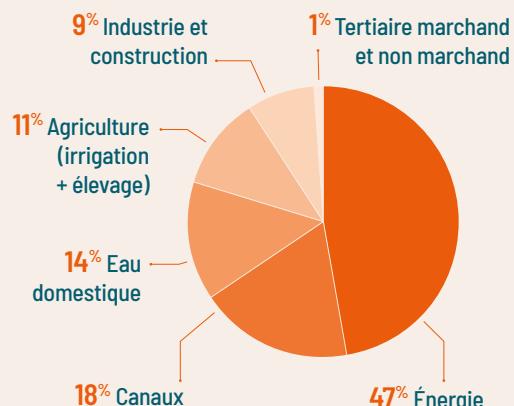
QUEL BILAN FAITES-VOUS DU PLAN RÉGIONAL DE SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ HYDRIQUE DES ENTREPRISES LANCÉ EN 2023 ?



En pilotant ce plan, nous avons constaté à quel point l'eau est stratégique pour nos entreprises, indispensable à leur compétitivité.

Notre dispositif permet d'accompagner les acteurs économiques de toutes tailles dans l'adaptation de leurs process. Il offre des outils techniques, financiers et réglementaires pour réduire les consommations, recycler les eaux traitées et optimiser les circuits industriels. Plus de 650 entreprises se sont engagées à réaliser des économies durables et à renforcer leur résilience face aux sécheresses et restrictions d'eau de plus en plus récurrentes. Les premières initiatives sont prometteuses. Les économies d'eau, le recyclage et l'adaptation des process industriels deviennent désormais des priorités pour nos entreprises. Cette mobilisation collective autour de la sobriété hydrique prouve que nous pouvons protéger la ressource tout en soutenant notre tissu économique.

CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS AUX PRÉLÈVEMENTS EN EAU EN FRANCE



Source : France Stratégie, avril 2024

« À destination de fédérations d'entreprises souhaitant impulser une démarche collective d'économies d'eau, l'agence a aussi piloté récemment un Appel à manifestations d'intérêt (AMI) subventionnant à 40 % minimum les opérations d'investissement et 70 % le volet animation, explique Fabien Abad, chef du service Pollution urbaine, industrielle, agricole et services publics à l'agence »



» de l'eau. Cet AMI a rencontré un fort engouement avec près de cinquante dossiers de candidature reçus ». Le dispositif a ouvert la voie à des opérations groupées sectorielles et encourage les sociétés d'un même territoire ou d'une même filière à unir leurs efforts. Parmi les lauréats retenus, le Syndicat national du décolletage en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, qui souhaite favoriser la sobriété hydrique, grâce à la prévention des rejets accidentels, la modernisation des installations et la mise en place de circuits fermés

permettant de recycler jusqu'à 80 % de l'eau utilisée lors des process industriels. « Les effets du changement climatique et l'importante sécheresse de 2022 ont éveillé les consciences sur la problématique de la sobriété hydrique, conclut Fabien Abad. Ce qui ne doit pas faire oublier la lutte contre les pollutions émises dans le milieu. La quantité et la qualité de l'eau vont de pair. L'agence a d'ailleurs accompagné cette année une soixantaine d'opérations de réduction de la pollution pour un montant de 5 millions d'euros d'aide ». ●

INTERVIEW

« LA SOBRIÉTÉ HYDRIQUE EST UN ENJEU DE SURVIE ÉCONOMIQUE ! »

Le Medef mobilise les acteurs économiques autour d'une gestion plus responsable et collective de la ressource en eau. Pour Sébastien Sureau, son directeur de mission Environnement, la prise de conscience passe par une meilleure connaissance des vulnérabilités propres à chaque site et un dialogue renforcé avec les territoires. Il plaide pour un véritable contrat de confiance entre acteurs économiques et pouvoirs publics, afin de bâtir une résilience durable face au défi de l'eau.



**Sébastien
Sureau,**
directeur
de mission
Environnement
du Medef

Depuis quand le sujet de la sobriété hydrique intéresse-t-il le Medef ?

Nous nous sommes emparés de cette question à la suite de l'épisode marquant de sécheresse de 2022, qui a rappelé à tous la fragilité de la ressource en eau dans certains territoires et secteurs d'activité. La publication d'un guide consacré aux usages de l'eau a permis de sensibiliser les entreprises aux impacts très concrets du changement climatique sur cette ressource vitale, aussi bien pour leur fonctionnement que pour leur environnement local.

Qu'incombe-t-il aux entreprises ?

Avant tout, elles doivent apprendre à se connaître face à la ressource.

Cela suppose une analyse fine de leur dépendance à l'eau et de leurs vulnérabilités, site par site, mais aussi à l'échelle du territoire. Aujourd'hui, données, modélisations, projections... permettent d'évaluer non seulement les investissements nécessaires pour renforcer la résilience, mais surtout le coût de la non-action. Car une simple restriction peut interrompre une production entière ! Une fois ces risques identifiés, vient le temps de l'action. Mais la responsabilité des entreprises ne s'arrête pas là. Elles doivent également s'intéresser à la manière dont les collectivités locales abordent la question de l'eau, car tout est lié.

Quel est ce lien entre acteurs économiques, territoires et sobriété hydrique ?

Il est fondamental. Beaucoup d'activités dépendent directement des choix opérés par les collectivités en matière d'approvisionnement, d'aménagement ou de développement territorial. Les dirigeants

ont tout intérêt à participer aux débats, à comprendre les interconnexions entre les enjeux de l'eau, de l'économie et du territoire. La gestion de l'eau n'est pas qu'une affaire d'infrastructures, c'est une question de vision collective et d'avenir partagé. Le Medef milite pour la création d'un contrat de confiance entre acteurs économiques et collectivités. L'idée est simple : lors d'une crise, une entreprise qui a investi, qui a réduit ses consommations et fait des efforts, ne devrait pas être pénalisée au même titre qu'un acteur resté passif.

Les entreprises ont-elles le réflexe de se tourner vers les agences de l'eau ?

Notre rôle est en effet de créer des passerelles avec les agences de l'eau et d'encourager la mise en relation. Trop peu d'entreprises ont ce réflexe, alors que les agences disposent de moyens importants pour soutenir des plans d'action correctifs et des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.

PREUVES À L'APPUI

QUATRE ENTREPRISES SUR LE CHEMIN DE LA SOBRIÉTÉ



LA MINERVOISE D'OLONZAC

Quand la distillation devient hydrique

Le contexte Depuis plus d'un siècle, la Minervoise d'Olonzac, rattachée à l'Union des distilleries de la Méditerranée (UDM), excelle dans la valorisation des sous-produits de la vigne dans l'Hérault. Les marcs de raisin, les lies de vin, les produits tartriques issus du pressurage et les excédents de vin sont transformés en une gamme diversifiée de produits : eaux-de-vie et spiritueux, biocarburants, alcools industriels, colorants naturels, huile de pépin de raisin et compost. De la distillation au refroidissement, l'élaboration de ces dérivés consomme entre 70 000 et 90 000 m³ par an d'eau, puisés dans les sous-sols héraultais.

La solution Consciente des enjeux hydriques régionaux, notamment sur la rivière Ognon, la Minervoise d'Olonzac a décidé de réduire drastiquement sa consommation d'eau. « L'élément central de cette démarche est le renouvellement de la tour aéroréfrigérante, équipement très consommateur en eau, indique Jean-Michel Thérond, directeur de la Minervoise d'Olonzac. Cette nouvelle installation est alimentée en circuit fermé. Le principe est ingénieux et circulaire : les eaux de condensats, qui sont le résultat de l'évaporation, ne sont plus rejetées. Elles sont récupérées et réinjectées directement pour réalimenter la tour ». Financé à hauteur de 46 615 € par l'agence de l'eau dans le cadre de l'appel à projets Sobriété des acteurs économiques, ce système permet à la distillerie de réaliser une économie de l'ordre de 20 000 m³ d'eau par an, soit l'équivalent de la quantité d'eau qui aurait dû être captée dans les nappes.

VALORISATION DES DÉCHETS DE CHAMBERY

L'économie circulaire au service de l'eau

Le contexte Environ 115 000 tonnes de déchets sont incinérés chaque année dans l'Unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD) de Chambéry, exploitée par Savoie Déchets. « La combustion permet de produire 20 000 MWh d'électricité revendue sur le réseau, 10 000 MWh autoconsommés et 123 000 MWh d'énergie thermique destinée désormais en priorité au chauffage urbain, explique Alexis Sancey, directeur adjoint de l'UVETD. Pour optimiser ce rendement, les besoins en eau représentent un volume annuel de l'ordre de 11 000 m³, prélevés sur le réseau de distribution public, pour l'aspersion des fumées dans les fours, une étape cruciale pour le refroidissement des gaz avant leur rejet ».

La solution Afin de réduire sa dépendance au réseau public d'eau potable, l'unité a choisi d'utiliser les eaux industrielles produites par la station d'épuration de Grand Chambéry, située à proximité immédiate. « Avec le soutien de l'agence de l'eau dans le cadre de l'appel à projets Sobriété des acteurs économiques, nous avons mis en place un circuit court d'alimentation entre nos deux sites pour utiliser cette ressource jusqu'ici rejetée dans le milieu, poursuit Alexis Sancey. Ce système permet de réaliser une économie significative entre 5 000 et 7 000 m³ d'eau par an prélevée sur le réseau d'eau potable. À terme, nous souhaitons atteindre les 10 000 m³ économisés par an ». ➤





»



EURELCO

600 000 m³ d'eau économisés par an

Le contexte Sur son site industriel de Sorgues, dans le Vaucluse, la société Eurelco a engagé depuis une dizaine d'années une démarche continue de modernisation de son outil de production. Ce leader européen des explosifs pour l'armement souhaite mettre à niveau ses équipements, en améliorant leurs performances environnementales. Après avoir intégré une station de traitement actif de ses effluents liquides en 2019, l'entreprise veut réduire de près de 10 % ses prélèvements d'eau par forage dans la nappe alluviale du Rhône à raison de 5 150 000 m³/an utilisés essentiellement dans les procédés de refroidissement.

La solution Eurelco a installé un nouveau groupe froid de forte puissance dans son atelier de fabrication du NEH - un additif pour carburants -, en remplacement de deux anciens alimentés par des condenseurs à eau perdue. « Nous avons sélectionné un équipement d'une puissance de 650 kW, dotés d'un condenseur à air, offrant un excellent compromis entre performance énergétique, robustesse et simplicité d'exploitation, indique Nicolas Gay, chef projects department sur le site de Sorgues. Dimensionnée pour répondre aux contraintes spécifiques du site, cette installation se passe de l'eau habituellement consommée par les systèmes traditionnels. Notre consommation annuelle d'eau sur ce poste sera réduite d'environ 600 000 m³/an ». Lauréat de l'appel à projets Sobriété des acteurs économiques de l'agence de l'eau, le remplacement de cet équipement a bénéficié d'une aide de 140 000 €.

20 M€

L'enveloppe consacrée par l'agence de l'eau à l'AMI « Opérations groupées sectorielles réalisation d'économies d'eau » en 2025.

20 M€

Le montant alloué par l'agence de l'eau à l'appel à projets « Accompagner la sobriété en eau des acteurs économiques » en 2023 et 2024.

8,6 M€

Le montant des aides apportées depuis début 2025 aux entreprises ayant engagé des opérations de sobriété hydrique, dans le cadre du 12^e Programme d'intervention de l'agence de l'eau.



CAPFUN

Des eaux de baignade en circuit fermé

Le contexte Dans les Pyrénées-Orientales, département à fort déficit hydrique, le camping Paris Roussillon du groupe Capfun, installé à quelques kilomètres du village d'Argelès-sur-Mer, séduit par son centre aquatique avec ses toboggans et sa piscine. Consciente du manque d'eau récurrent dans la région, en particulier en été, la structure a décidé de réduire ses consommations. « Notre facture révèle une consommation annuelle de plus de 8 000 m³, explique Frédéric Geli, directeur des Achats du camping. Nous avons cherché des axes de progrès et pointé le lavage à contre-courant des filtres à sable de la piscine. Essentiel pour maintenir une qualité d'eau irréprochable, ce procédé génère un volume important d'eau souillée, systématiquement rejetée dans le réseau d'assainissement ».

La solution Avec l'agence de l'eau, le camping a choisi un procédé novateur de recyclage des eaux de lavage des filtres de piscine. « Le nouveau système intercepte ces effluents, les soumet à un traitement spécifique incluant une filtration poussée et une désinfection, avant de la réintégrer au bassin aquatique, détaille le directeur des Achats. Ce processus de circuit fermé transforme une perte en une ressource réutilisable ». À la clé, une économie de l'ordre de 2 250 m³/an. Le camping a obtenu l'autorisation de l'Agence régionale de santé, validant l'efficacité du procédé de traitement des eaux et le respect de toutes les normes de qualité et d'hygiène requises pour la baignade publique.





ÉRIC SERVAT PASSEUR D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Scientifique passionné et humaniste, Éric Servat décrit l'eau comme un lien vital entre les êtres et les territoires.

Optimiste lucide face aux défis climatiques, il défend une approche fondée sur la raison, la coopération et la science. Son parcours, empreint d'émotions et d'engagement, témoigne d'une conviction : l'intelligence collective peut sauver l'eau.

Je suis un optimiste, car il ne me semble pas utile d'être autre chose. Paraphrasant Winston Churchill, Éric Servat pose d'emblée son refus de tout renoncement face aux enjeux de l'eau. Cet hydrologue, scientifique reconnu à l'international, vit, depuis son enfance africaine, au contact de l'eau et en a fait le sujet de sa carrière. Sa Madeleine de Proust, qu'il décrit avec beaucoup

« L'eau a toujours été un incroyable moteur d'ingéniosité en raison de son caractère indispensable ; elle contraint l'humanité à se dépasser ! »

d'empathie, n'est autre que l'odeur de la pluie qui tombait sur la latérite asséchée du Sahel de sa jeunesse : « Quand la pluie venait, c'était la fête dans tous les villages... Avec mon frère, nous prenions nos vélos pour ne pas en manquer une goutte ». Plus tard, alors installé à Abidjan avec sa famille, sa participation

à un programme de l'OMS visant à éradiquer l'onchocercose - une maladie rendant aveugle, transmise par des simulies dont les larves se reproduisent dans l'eau - lui offre sa première expérience de ce qu'il appelle « l'intelligence collective » et le conforte dans ses choix scientifiques : « Au sein du Centre international Unesco sur l'eau de Montpellier, nous sommes 500 chercheurs d'horizons différents à produire de la connaissance sur cette ressource inestimable. Cette pluri et interdisciplinarité me semble essentielle compte tenu des enjeux et de leurs impacts à tous les niveaux, et notamment sociaux ».

Vigilant à sortir d'un entre-soi scientifique qu'il réprouve, Éric Servat vient de publier un ouvrage - *Le grand défi de l'eau* - à lire comme le plaidoyer d'un hydrologue pour la raison, l'espérance et l'action. Il y raconte son parcours, son cheminement et ses espoirs. Loin de tout discours catastrophiste et culpabilisant sur l'eau, il invite à renouer avec une approche positive

Septembre 2025
Publie aux éditions Harper Collins : *Le grand défi de l'eau*.

Depuis juillet 2024
Président du Comité national français du programme hydrologique intergouvernemental de l'Unesco.

Depuis février 2021 Directeur du Centre international Unesco sur l'eau, ICIREWARD. Membre élu de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

1957 Naissance le 13 août à Cholet.

et constructive. Son mantra n'est autre que celui d'une intelligence collective immédiatement et significativement tournée vers la recherche de solutions. « Le rapport des êtres humains à l'eau a toujours été compliqué, soit parce que celle-ci manque, soit parce qu'elle tombe trop vite et très fort, soit parce qu'elle est de mauvaise qualité, dit-il. Mais elle nous force au dépassement, à trouver les solutions que chaque coin de la planète pourra actionner. Le premier grand défi actuel est donc de la remettre au cœur de tout, et partout. En France, nous l'avons enterrée, invisibilisée. Un changement de regard et de culture par rapport à l'eau est à accompagner massivement ».

Éric Servat appelle aussi à renforcer les investissements technologiques et les efforts d'innovation. « Il est parfaitement grotesque de taxer les scientifiques de technosolutionnistes, plaide-t-il. Car l'histoire de l'humanité n'est autre que celle du progrès ». Pour cet expert vibrant, « on ne sauvera pas l'eau sans la science, mais avec elle ! ». ●



Engagé·es !

AGRICULTURE

« Le chanvre, une culture de résilience pour notre territoire »

Résistant et économique en eau, le chanvre s'impose comme une alternative durable dans un contexte de transition agricole. Romain Planès, agriculteur, élu à la Chambre d'agriculture de l'Aude et cofondateur de la société OC Chanvre, détaille les avantages de cette jeune filière régionale, symbole d'une agriculture plus sobre et résiliente.

1.

Pourquoi la création d'une filière chanvre en Occitanie ?

Dans un contexte marqué par les sécheresses à répétition, la pression des ravageurs et la baisse des prix sur le marché des céréales, plusieurs agriculteurs de l'Ouest audois ont décidé de repenser leurs pratiques et de miser sur une culture d'avenir, le chanvre. Nous souhaitons une solution durable capable d'allonger les rotations, de renforcer la résilience des exploitations et de valoriser localement les productions. Le chanvre coche toutes les cases. Peu exigeant en intrants et produits phytosanitaires, il s'adapte bien aux conditions climatiques changeantes. Ses racines, qui peuvent plonger jusqu'à deux mètres de profondeur, lui permettent de puiser l'eau dans les réserves souterraines, tandis que son feuillage dense limite l'évaporation dans les sols. Résistante et économique, cette plante se développe là où d'autres peinent à survivre.



2.

Comment la filière s'organise-t-elle ?

À l'origine de cette aventure, une quinzaine d'agriculteurs ont uni leurs forces pour structurer une nouvelle filière régionale. Avec le soutien technique et administratif de la Chambre d'agriculture de l'Aude, ainsi que l'appui financier de l'agence de l'eau, nous avons fondé OC Chanvre, chargé d'organiser la production et la commercialisation. L'entreprise a pour mission de mutualiser les achats de semences, de négocier collectivement avec les partenaires industriels et de garantir des débouchés stables aux producteurs. La première étape majeure de ce développement est la signature d'un partenariat avec Occitanie Géotex, une PME installée à Lavelanet, spécialisée dans la fabrication de géotextiles biosourcés et biodégradables à base de chanvre. Dès l'année prochaine, ce sont près de 2 000 tonnes de paille qui seront transformées sur place pour atteindre un volume de 16 000 tonnes à horizon 2028. En attendant la mise en service complète de la filière, les producteurs stockent leur récolte.

3.

Où en est la filière ?

Partie d'un petit groupe de pionniers cultivant à peine dix hectares en 2023, la filière audoise connaît une croissance rapide. Elle rassemble une quarantaine d'agriculteurs pour un total de 350 hectares. Les ambitions sont à la hauteur du potentiel de la plante : atteindre, d'ici à 2030, les 4 000 hectares cultivés, portés par 150 à 200 acteurs. Afin de préserver l'équilibre économique de chaque exploitation, OC Chanvre recommande toutefois de ne pas consacrer plus de 10 % des terres à cette culture.

ASA DE MOLLANS-SUR-OUVÈZE

Un réseau d'irrigation qui fait couler moins d'eau

Contexte

Située dans la vallée de l'Ouvèze, l'ASA de Mollans-sur-Ouvèze est confrontée à une pression croissante sur la ressource en eau, sous l'effet du changement climatique. « Les agriculteurs adhérents irriguent leurs cultures en effectuant des prélevements sur l'Ouvèze et son affluent, le Toulourenc, par des réseaux gravitaires existants depuis plus de 500 ans, explique François Monnier, son président. Ces systèmes entraînent des pertes importantes : 10 litres d'eau prélevés dans la rivière pour seulement 1 litre d'eau d'irrigation effective ».



Solution

L'ASA a opté pour la transformation de son ancien réseau gravitaire en un réseau sous pression. « Cette solution permet de maîtriser précisément les volumes d'eau distribués aux parcelles et de réduire les pertes, précise le président. Le projet s'est articulé autour de la construction d'un réseau de canalisations de 21 kilomètres et l'installation de 55 bornes

d'irrigation, couvrant un périmètre de 240 hectares ». La modernisation a également inclus la fermeture de cinq prises d'eau superficielles afin de limiter le prélevement direct dans la rivière. Le coût total de l'opération menée en partenariat avec l'ASA d'Ouvèze-Ventoux s'est élevé à environ 3,2 millions d'euros, financé à près de la moitié par l'agence de l'eau.

Résultat

« Nous avons réduit nos prélevements de 80 %, soit une économie d'eau de l'ordre de 2,5 millions de m³ par an, se félicite François Monnier. Inaugurée en mai dernier, la nouvelle infrastructure offre une meilleure fiabilité grâce à la pose de goutte-à-goutte financée par les agriculteurs et permettant aux adhérents de disposer d'une irrigation régulière et adaptée aux besoins de leurs cultures ».

INEOS-INOVYN

Des rejets plus clairs !

Contexte

À Tavaux, dans le Jura, Ineos-Inovyn fabrique plus d'1 million de tonnes de produits chimiques par an. Engagée dans une démarche de réduction de son empreinte environnementale, la plateforme industrielle entend réduire ses rejets d'effluents. « Les eaux usées des procédés sont traitées, puis dirigées vers des bassins de décantation opérationnels depuis les années 1960, explique Thibault Pagnot, communication manager France. Avant leur rejet vers le milieu naturel, une partie des eaux claires passaient à travers



des sédiments stockés au fond de ces bassins historiques contenant des composés organochlorés issus des activités passées du site. Le passage de l'eau à travers ces substances contaminées entraînait des pollutions toxiques dans le milieu naturel ».

Solution

Pour éviter que les eaux traitées ne se recontaminent avant rejet, Ineos-Inovyn a réalisé la construction d'une nouvelle infrastructure de décantation par-dessus l'existant. « Son fond stabilisé avec 400 000 tonnes de calcaire a été recouvert sur près de dix hectares d'une géomembrane étanche évitant la contamination des eaux claires par les sédiments historiques », indique Thibault Pagnot. La réalisation de cette installation a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau, à hauteur de 3,3 M€.

Résultats

La nouvelle configuration du bassin permet le rejet d'eaux plus claires vers la Saône. « Il est prévu que nous poursuivions progressivement l'étanchéification des 75 % restants », conclut Thibault Pagnot.

Vie de l'agence !

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PREMIER POINT D'ÉTAPE DANS LE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Adopté par le comité de bassin Rhône-Méditerranée en décembre 2023, le Plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC), outil de déclinaison du Plan Eau de l'État, pose les enjeux sur lesquels agir en priorité d'ici 2030 pour réduire la vulnérabilité des territoires aux effets du changement climatique. Un premier suivi d'actions vient d'être réalisé.



PARTAGER L'EAU ET RENDRE LES USAGES PLUS SOBRES

Un objectif très ambitieux, mais atteignable !

Sur l'objectif de **-10%** d'eau prélevée d'ici 2030 posé par le PBACC en déclinaison du Plan Eau, une baisse de **4,5%** des prélèvements dans le bassin est d'ores et déjà observée au bilan 2025

Les efforts doivent être poursuivis et pérennisés pour atteindre l'ambition

80 PTGE (Projet de territoire pour la gestion de l'eau) sont engagés dans les territoires, soit un avancement de près de 70 %

À LIRE

Le diagnostic de la vulnérabilité des territoires aux effets du changement climatique pour les 192 sous-bassins versants du bassin Rhône-Méditerranée - cartes par enjeu, tableaux des données de sensibilité, d'exposition et de vulnérabilité - est à retrouver sur : www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/eau-et-climat



PRÉSERVER LES HABITATS POUR LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE ET HUMIDE

Une montée en puissance des dynamiques territoriales

54 % des territoires les plus vulnérables sont engagés dans un plan de gestion stratégique des zones humides

Une dynamique à démultiplier sur la restauration des cours d'eau et des zones humides

11 opérations labellisées
Solutions fondées sur la nature (SFN)



INFILTRER L'EAU DANS LES SOLS

Des dynamiques locales à amplifier

37 ha désimperméabilisés (4 % de l'objectif)

180 km de haies mises en place (6 % de l'objectif)



PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

Les territoires fragiles en première ligne

6 démarches territoriales ont été engagées en 2024-2025 (8 % de l'objectif) sur les territoires les plus fragiles vis-à-vis de l'eutrophisation

2 626 km de ripisylve ont été restaurés (15 % de l'objectif)



PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS LIÉS À L'EAU

Poursuivre les démarches de prévention

57 % des territoires cibles sont concernés par la mise en place d'un PAPI (Programme d'action de prévention des inondations) ou d'un PEP (Programme d'étude préalable)



MOBILISER LES TERRITOIRES

Partager les expériences et les succès

Un événement à destination des élus est programmé mi-2026

NOMINATIONS

Nouveau directeur à la délégation de Besançon



Ingénieur en chef des eaux, des ponts et des forêts, Guillaume Hoeffler est le nouveau directeur de la délégation de l'agence de l'eau à Besançon. Il succède à François Rollin, aujourd'hui directeur de l'agence Études et travaux Bourgogne-Franche-Comté de l'Office national des forêts. Depuis 10 ans, Guillaume Hoeffler officiait comme chef du service eau et biodiversité de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Finistère.

Nouvelle secrétaire générale



Agnès Boissonnet est la nouvelle secrétaire générale de l'agence de l'eau. Elle prend la suite de Chantal Moreau partie rejoindre le Secrétariat général de France AgriMer. Fonctionnaire d'État, elle était auparavant cheffe du service des achats et du soutien à la direction des affaires financières du ministère de la Transition écologique.



Le 15 septembre dernier à Madagascar, Nicolas Mourlon, directeur général de l'agence de l'eau, a signé un partenariat pour la période 2025-2030 pour la gestion intégrée des ressources en eau avec l'autorité nationale de l'eau et de l'assainissement. Celle-ci était représentée par son directeur général, Luciano Elhy de Princy Andriavelojaona Nirina.



Eau, science et territoires : des alliances pour l'avenir

L'agence de l'eau vient de renouveler plusieurs partenariats avec des laboratoires de recherche, essentiels à l'acquisition de connaissances sur l'eau et au développement de solutions d'adaptation aux effets du changement climatique.

La ZABR (Zone Atelier Bassin du Rhône), labellisée depuis 2001 par l'Institut écologie et environnement du CNRS, l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), l'Ifremer (institut français de recherche sur la mer) et le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) sont les 4 structures de recherche avec lesquelles l'agence de l'eau a récemment renouvelé son partenariat. « *Notre agence conforte son positionnement à l'interface entre la science et les gestionnaires pour soutenir les territoires dans l'amélioration de la gestion de l'eau et leur apporter des réponses adaptées, solides et fondées scientifiquement, en phase avec les attentes sociétales* », souligne Kristell Astier-Cohu, directrice de la connaissance et de la planification. Pour cela, l'agence soutient la recherche et le transfert de connaissances

sur le fonctionnement des milieux aquatiques, l'analyse des pressions et les effets du changement climatique. Elle finance également le développement de pratiques et de procédés innovants pour diagnostiquer les enjeux et réduire toutes les formes de pollutions, développer la sobriété des usages et ralentir le cycle de l'eau en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature. Ce soutien à la science est complémentaire à celui de l'OFB et se concentre sur les spécificités écologiques et socio-économiques des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.

1 M€

Le montant d'aides annuelles alloué par l'agence dans le cadre de ces 4 partenariats de R&D.

RIVIÈRE EN BON ÉTAT : LA CAMPAGNE 2026 EST OUVERTE !

L'agence de l'eau a lancé sa nouvelle campagne « Rivière en bon état » visant à valoriser les cours d'eau qui affichent un bon état écologique, ainsi que récompenser les gestionnaires qui agissent pour restaurer et maintenir la santé de leurs rivières. Gestionnaires de rivières, candidatez jusqu'au 13 février 2026 pour obtenir la distinction écologique et rejoindre les 113 rivières déjà distinguées. Rendez-vous au printemps pour la diffusion du palmarès !

Plus d'informations sur www.eaurmc.fr



Bon à savoir !

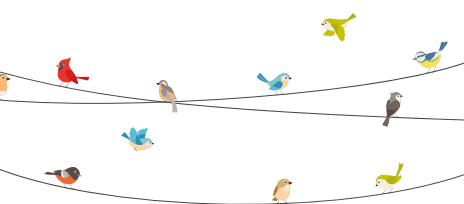


1/4

Une personne sur quatre dans le monde n'a toujours pas accès à une eau potable saine et contrôlée malgré les progrès réalisés au cours de la dernière décennie. Cela représente 2,1 milliards de personnes, dont 106 millions sont contraintes de boire directement des eaux de surface non traitées.

Source : rapport OMS/UNICEF 2025

2/3



Près des deux tiers des populations d'oiseaux au monde sont en déclin, contre 44 % en 2016. Cette forte augmentation du nombre d'espèces concernées s'explique en partie par une amélioration des connaissances scientifiques.

Source : UICN – mise à jour 2025 de la liste rouge des espèces menacées

8/10

8 Français sur 10 pensent que l'expertise scientifique doit guider les politiques publiques même si les mesures proposées sont impopulaires.

Source : CGDD / SDES – juin 2025

-93 %



La baisse considérable du nombre de mouillages des navires de plus de 24 mètres sur l'herbier de posidonie, en 2024, du fait notamment du renforcement de la réglementation.

327 EPCI

couvrent le bassin Rhône-Méditerranée, dont 46 % détiennent la compétence « eau potable », 28 % la compétence « eau pluviale » et 61 % la compétence « assainissement ».



2,1 millions

de Français se déclarent très fortement écoanxiens, au point de devoir recourir à un suivi psychologique, avec un risque pour 420 000 d'entre eux de basculer vers un trouble anxieux.

Source : Ademe, étude 2025 sur l'écoanxiété en France

52 %



des surfaces de coralligènes de la Méditerranée sont en bon état. En plus de subir les effets du changement climatique, le coralligène souffre des usages maritimes, de la présence d'algues filamentueuses, ainsi que des filets et engins de pêche perdus.

9%

La proportion de surfaces agricoles situées dans les aires d'alimentation de captage d'eau potable conduites en agriculture biologique, contre 10 % en moyenne sur l'ensemble du territoire national.

Source : Agence bio



400

personnes ont été mobilisées dans le cadre des ateliers des commissions géographiques du bassin Rhône-Méditerranée pour proposer des évolutions à apporter au futur Sdage 2028-2033.

75,2 %

Le rendement des réseaux d'eau potable dans les territoires Rhône-Méditerranée et de Corse. Une augmentation de 0,8 % en 3 ans, fruit de l'effort des collectivités pour restaurer les canalisations. La moyenne du linéaire de canalisations d'eau potable renouvelé par an et par service est passée de 1,6 km à 2,6 km sur la même période.

Haïku

*Antarctique lointain
Pure glace éphémère
Tes larmes me percent*

Gilles Chanial – extrait du recueil de Haïkus, « D'amour et d'eau fraîche » des agences de l'eau



4,69 € TTC/m³

Le prix global moyen de l'eau en France en 2024. Contre 4,52 €/m³ au 1^{er} janvier 2023, dont 2,32 €/m³ pour l'eau potable et 2,37 €/m³ pour l'assainissement collectif. Cette augmentation tarifaire s'explique principalement par le besoin accru de renouvellement et d'entretien des infrastructures.



Magazine Sauvons l'eau
de l'agence de l'eau Rhône
Méditerranée Corse
2-4 allée de Lodz - 69363 Lyon cedex 07
04 72 71 26 00 - www.eaurmc.fr



www.sauvonsleau.fr

Directeur de la publication : Nicolas Mourlon • Directrice de la communication : Nancy Yana • Rédactrice en chef : Valérie Santini • Rédaction : NF2(Nancy Furer et Vincent Feuillet) • Conception réalisation : MAGAZINE&FILS. • Impression sur papier 100% recyclé : Faurite • Tirage : 7 500 ex. • N°ISSN : 2270-2512 imprimé / 2822-8650(en ligne) • Crédits photos : Justine Bonnery ; Luc Dall'Aglie ; Valérie Delage ; Samuel Dumas ; Eureenco ; Corinne Grillet ; Inrae ; Le Lab 360 ; Léo Photos ; SMA ; ThomBal ; AdobeStock ; Couverture © Jean Lambert.

► EN IMMERSION - SAISON 3

LE PODCAST DES AGENCES DE L'EAU

**Plongez au cœur
de ce qui nous relie tous :
l'eau.**



Les journalistes Samia Basille et Antoine Couder partent à la rencontre de celles et ceux qui réinventent notre lien à l'eau. Ils racontent les femmes et les hommes qui, chaque jour, préparent la ressource, la biodiversité et nos écosystèmes.

Disponible gratuitement sur toutes les plateformes d'écoute !